

ANALYSE DU DISCOURS SYNDICAL EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE

François Mpamba Kamba-Kamba

Institut Supérieur Pédagogique
de Kananga/R.D. Congo
fmpamba@yahoo.fr

1. État de la question sur l'analyse du discours en R.D. Congo

Les recherches en lexicologie politique, analyse du discours et sociolinguistique ont été initiées en R.D. Congo en 1971 par V.Y. Mudimbe, alors Professeur à la Faculté des Lettres à l'Université Nationale du Zaïre. Il cherchait à savoir si le vocabulaire politique du Congo était différent de celui des autres pays francophones, surtout la France et la Belgique, s'il était organisé autrement et s'il était influencé par les langues et les cultures congolaises.

Pour réaliser son entreprise, Mudimbe avait commencé à travailler sur les écrits politiques congolais en recourant à la méthode utilisée par Jean Dubois dans l'étude du vocabulaire de la Commune de Paris (Dubois, J., 1962).

Se servant de cette méthode, plusieurs étudiants de la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi avaient analysé des écrits à caractère politique du Congo. Certains de ces travaux avaient porté sur l'étude formelle du vocabulaire (champ lexical, dérivation, composition); d'autres sur l'imaginaire (images significatives et représentations). Parmi les travaux du début, nous pouvons citer par exemple la thèse de Nyunda Ya Rubango (1976) et celle de Mutumele Maliya (1980), ainsi que les articles de Sesep Nsial (1981).

Dans l'ensemble, ces travaux reprennent les idées suivantes. Le vocabulaire politique du Congo se rapporte aux structures et institutions politiques, aux idéologies et formes de gouvernement, bref, à ce qui peut se résumer dans le triptyque « colonialisme – indépendance – nationalisme, révolution et combat politique ». Il se caractérise par une abondante créativité lexicale fondée sur différents procédés notamment l'emprunt aux langues nationales, les procédés sémantiques d'extension, de restriction, de métaphore, etc. Le discours politique congolais accorde une grande place aux dichotomies. Les thèmes dominants sont : colonialisme, indépendance, néocolonialisme, paix, démocratie, exploitation, justice, égalité, etc.

Notre thèse soutenue en 2002 sur *l'Analyse du discours syndical en République Démocratique du Congo (1960-1986). Essai de sociolinguistique praxéologique*, répond à l'une des préoccupations des sociolinguistes en ce qu'elle prend dans ses réflecteurs méthodologiques et épistémologiques un procédé de la sociologie du langage, notamment la méthode praxéo-interdiscursive, initié par Kambaji wa Kambaji (1985 et 1997) dans la praxéologie du langage. Celle-ci part du fait que le discours ou toute production langagière est une « praxis », c'est-à-dire une action susceptible d'induire les transformations sociales sur terrain. Cette

méthode permet de découvrir le « sens sociologique » du discours. Nous avons analysé le discours syndical pluraliste congolais (1960-1967) et le discours syndical unitariste (1967-1986) et nous les avons comparés au niveau sociolinguistique et du point de vue praxéologique. Le discours pluraliste porte sur la période du pluralisme syndical au Congo, le discours unitariste concerne le monolithisme syndical.

Quelle serait alors la préoccupation soulevée par les approches sociolinguistique et praxéologique dans une analyse du discours syndical ?

2. Problématique de l'analyse du discours syndical congolais

2.1. Question principale

La question principale que nous avons formulée à ce propos est la suivante. Les spécificités du discours syndical pluraliste congolais et du discours syndical unitariste (de 1960 à 1986), leurs contrastes et convergences au niveau sociolinguistique et praxéologique, font-ils de ces deux types de discours une symbolique de libération ou une représentation de la marginalisation du peuple ?

2.2. Questions secondaires

Au plan linguistique et sociolinguistique, quelles sont les particularités du discours syndical congolais de l'époque envisagée (1960-1986) ? Y a-t-il à ce niveau un rapprochement entre le discours syndical pluraliste et le discours syndical unitariste ? Quels sont les éléments de l'enracinement socioculturel de ces productions discursives ? Au point de vue praxéologique, en tenant compte du fait que le discours ou toute production langagière est une action (une « praxis »), les deux formations discursives congolaises pluraliste (1960-1967) et unitariste (1967-1986) induisent-elles des changements sociaux attendus ou reflètent-elles l'idéologie d'exploitation des travailleurs-employés mise en place par le pouvoir socio-politique ?

Ces questions ont été examinées à travers le discours syndical congolais et elles nous ont conduit aux hypothèses suivantes.

3. Hypothèses

- Au niveau sociolinguistique : le discours syndical pluraliste congolais est un discours assumé par son producteur au vu des structures grammaticales utilisées. Il se caractérise par l'emploi des verbes forts et par le recours à la première personne qui réfèrent à la prise en charge de ce discours par l'énonciateur ; il se fonde sur le procédé discursif de la distance minimale entre le locuteur et son énoncé.
- Le discours unitariste, par contre, est un discours implicite, non assumé. Il est marqué par l'emploi des verbes vagues et par l'usage de la troisième personne. Il est caractérisé par la distance maximale entre l'énonciateur et son discours. Le locuteur ne prend pas en charge son énoncé ; il s'en éloigne et ne s'y identifie pas.
- Au niveau praxéologique les deux formations discursives ne font que reproduire l'ordre socio-politique d'exploitation et de domination en place. Elles n'induisent pas les transformations sociales libératrices. Ce sont des praxis mimétiques et répétitives.

- Sur le plan idéologique, on trouve dans les deux types de discours le phénomène de l'enracinement socioculturel de producteurs de discours, traduit par les glissements sémantiques du vocabulaire. Ensuite il y a lieu de lire à travers l'ensemble du discours syndical analysé l'existence au Congo d'une classe sociale dominante (celle des hommes politiques au pouvoir entre 1960 et 1986) et une classe dominée (celle des populations congolaises marginalisées).

Pour tester ces hypothèses, nous avons recouru au distributionnalisme transformationnel (démarche linguistique) pour décrire l'organisation et le fonctionnement du discours. Ensuite nous avons utilisé la méthode praxéo-interdiscursive empruntée à la sociologie du langage pour interpréter le sens sociologique de la production discursive.

4. Méthodologie

Pour élaborer ce travail nous avons recouru aux procédés méthodologiques relevant de la linguistique structurale d'une part et de la sociologie d'autre part. En linguistique structurale, il a été possible d'employer le distributionnalisme transformationnel tel qu'il fut adapté par J. Dubois dans l'étude du vocabulaire de la Commune de Paris, puis par ses élèves, J.B. Marcellesi, G. Chauveau, D. Maldidier, etc. Nous nous sommes appuyé également sur la démarche usitée par J.F. Bastin dans *Le phénomène Libre Belgique*. Depuis lors, le distributionnalisme transformationnel fut repris sous le nom d'analyse du corpus (Marcellesi, J.B., et Gardin, B., 1974 : 242).

Il devient possible de regrouper les énoncés tirés des contextes différents mais susceptibles d'être rapprochés du point de vue du sens. Le classement et la distribution de ces énoncés fonctionnent en raison de ce que J. Lyons appelle, en reprenant Firth, la « possibilité de collocation », c'est-à-dire, la tendance qu'ont certains lexèmes à se côtoyer dans les textes (Lyons, J, 1990 :237). Plusieurs lexèmes se retrouvent en fait assez fréquemment ensemble dans différents contextes des textes du discours analysé. De tels lexèmes sont rapprochés, dans l'analyse, du point de vue sémantique en vertu du principe de « collocation ». Au Congo, cette méthode a été abondamment utilisée par les analystes de discours (voir par exemple, Rubango, N, ya, 1976 ; Matumele, M., 1980 ; et Kadima, T., 1983).

Le deuxième procédé employé dans ce travail est sociologique. Il s'agit de la démarche praxéologique (prise à la sociologie du langage) telle qu'elle est formulée par son initiateur Kambaji wa K. dans sa thèse sur la symbolique de la domination coloniale et néocoloniale au Zaïre (1985), puis reprise et enrichie en 1990, 1994, 1996 et 1997. Selon l'auteur, la praxéologie du langage est une approche sociologique qui part du fait que le lexème ou toute production langagière est une « praxis », c'est-à-dire, une activité signifiante pouvant véhiculer entre autres des « significations-marchandises », c'est-à-dire des connotations lexématiques porteuses de « plus-values discursives » propres à engendrer chez des individus ou groupes des attitudes d'aliénation et des actions de reproduction sociale au profit du producteur discursif... Le langage est pris ici dans sa fonction d'« historicité ». Celle-ci consiste à voir si un discours induit les transformations sociales souhaitées ou non. Le discours qui remplit cette fonction est une praxis créatrice et inventive ; celui qui ne le fait pas est une praxis mimétique et répétitive. La praxis créatrice induit des transformations sociales ; celle qui est répétitive n'induit pas ces

transformations. La démarche linguistique permet de dégager la structure et le fonctionnement du discours analysé, tandis que la démarche sociologique (praxéologique) révèle le « sens sociologique du discours ».

Dans l'élaboration de la démarche linguistique, il s'est avéré utile de prendre en considération la conception selon laquelle il existe deux définitions du système lexical (Dubois, J., 1962 :188) ; l'une paradigmatique pour le lexique proprement dit, c'est-à-dire, pour l'ensemble des unités lexicales fondées sur les usages de la communauté, et les rapports sociaux qui s'y expriment ; l'autre syntagmatique pour le vocabulaire, c'est-à-dire pour la distribution des unités dans la phrase. Lors de l'analyse, le lexique présente une double structuration qui correspond à chacun de ces deux aspects. La structuration paradigmatique est faite d'identités et oppositions pertinentes à l'intérieur d'un groupe socialement et historiquement défini. Pour définir le contenu d'une unité lexicale, il convient donc de se référer au double système de relations fait des oppositions paradigmatiques et des corrélations et contrastes syntagmatiques, les deux systèmes ayant entre eux des rapports étroits. Il est donc utile d'arriver à systématiser ces diverses corrélations et contrastes dans la structuration lexicale. Nous avons ainsi formulé trois postulats pour l'analyse du discours syndical congolais.

Le premier consiste dans le fait que toute activité syndicale suppose une situation socio-économique poignante qui requiert un exercice de l'action syndicale en vue d'obtenir des transformations sociales souhaitées. Ce postulat a permis de dégager de l'ensemble du corpus discursif trois champs sémantiques correspondant aux trois volets du postulat. Le premier champ a été appelé Alerte ; il correspond à l'annonce d'une situation socio-économique poignante. Le deuxième champ est l'Engagement ; il traduit la nature de l'action syndicale mise en jeu par le syndicaliste pour répondre à la situation annoncée. Le troisième champ sémantique est le Changement attendu ; il exprime les transformations sociales qui pourraient avoir lieu après l'exercice de l'action syndicale.

Le deuxième postulat est la suite du premier : à l'intérieur d'un champ sémantique du discours syndical, l'ensemble des unités significatives utiles pour l'analyse tournent autour du triptyque « Travailleur-Employeur-Travail ». Les éléments de ce triptyque constituent les micro-champs sémantiques dans l'analyse. Le micro-champ sémantique « Travailleur » renvoie à toute personne qui fait un travail manuel ou intellectuel rémunéré et qui vit d'un salaire. L'« Employeur » est la personne qui jouit du fruit de l'activité du « Travailleur » et qui remet à ce dernier une rémunération sous forme de salaire. Le micro-champ « Travail » est l'élément du triptyque qui régit les rapports entre « Travailleur » et « Employeur ».

Le troisième postulat constitue la suite du deuxième : dans un micro-champ sémantique du discours syndical, les unités significatives de l'analyse entretiennent vis-à-vis du micro-champ des réseaux denses de corrélations d'identité, d'association et d'opposition, et vis-à-vis de l'ensemble du contexte discursif des rapports de flexion. Par exemple, le micro-champ sémantique « Travailleur » est en corrélation d'identité avec l'unité lexicale significative « Travailleur » rencontrée dans les textes du discours puisque leurs sèmes coïncident ; il est en corrélation d'association avec l'unité lexicale significative « classe laborieuse » car leurs sèmes sont associables sémantiquement ; il est enfin en corrélation d'opposition avec l'unité lexicale significative « chômeur » étant donné que leurs sèmes sont en contraste sémantique.

À partir d'un exemple pris au discours syndical pluraliste du Congo, voici comment fonctionne cette démarche. Soit la citation : « Une nouvelle classe de bourgeois congolais s'est forgée au milieu de la misère noire de la population. Est-il besoin de rappeler ici la situation combien misérable des classes laborieuses sous le règne de cette oligarchie ! »¹.

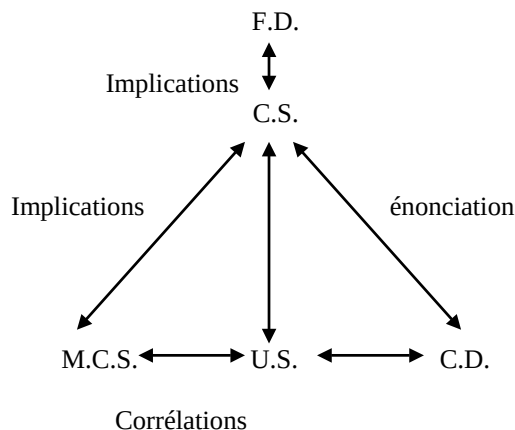
Cette citation devra appartenir, dans l'analyse, au champ sémantique de l'Alerte puisqu'il s'agit de l'annonce d'une situation socio-économique poignante. Par corrélation d'association, l'unité lexicale significative pertinente « classe laborieuse » est classable dans le micro-champ sémantique « Travailleur » parce que leurs sèmes sont associables sémantiquement. Dans les rapports de flexion qui lient l'unité significative au contexte discursif, « classe laborieuse » est en corrélation flexionnelle avec « misère » et « situation misérable ».

Si l'on considère l'unité lexicale pertinente « classe de bourgeois » dans la même citation, on peut dire qu'elle appartient elle aussi au champ lexico-sémantique de l'Alerte car l'on annonce une situation poignante. Par corrélation d'association, cette unité significative est classable dans le micro-champ sémantique « Employeur » puisque ses sèmes correspondent au plan sémantique à ceux de « l'Employeur ». En rapport flexionnel, « classe de bourgeois » est en corrélation avec « oligarchie » puisque celle-ci exploite comme celle-là la classe laborieuse. Par rapport à l'énonciation (qui étudie par des indices grammaticaux spécifiques la position du sujet vis-à-vis de son énoncé et de ses interlocuteurs), nous pouvons dire que nous sommes en présence d'un discours assumé parce que l'énonciateur syndical prend en charge son énoncé en désignant les auteurs de la misère du peuple par des indices appropriés, notamment par l'emploi des lexèmes « classe de bourgeois » et « oligarchie » qui infèrent l'exploitation et par l'usage de l'indicatif du verbe « être » qui montre une affirmation (Une nouvelle classe de bourgeois congolais s'est forgée au milieu de la misère noire de la population). Du point de vue idéologique, les nouveaux dirigeants congolais de l'époque concernée se substituent aux colonisateurs et instaurent la domination des masses comme mode de gouvernement afin de mieux servir leurs intérêts.

Cette démarche a donc permis d'étudier les champs sémantiques dans le discours syndical au Congo de la période envisagée, et de relever ainsi les spécificités, les contrastes et les convergences entre le discours syndical pluraliste congolais et le discours syndical unitariste.

Schématiquement, la démarche peut être présentée sur « trois axes » de la manière suivante. Soient les abréviations : F.D. désignant une formation discursive qui correspond à un type particulier de discours syndical ; C.S. désignant « champ sémantique » ; M.C.S. représentant « micro-champ sémantique » ; U.S. « Unité significative » ; et C.D. « contexte discursif » ; on peut obtenir la représentation suivante :

¹ Citation tirée du corpus du discours syndical pluraliste congolais (1960-1967).



Légende : - N.B. : dans chaque axe les relations sont réciproques. La flèche du milieu participe à l'axe des implications.

- F.D. : implique C.S.
- C.S. : implique M.C.S.
- U.S. : est en corrélation avec M.C.S. et avec C.D.
- C.D. : est relié au C.S. par le biais des indices de l'énonciation

Cette démarche que nous avons mise au point dans ce travail, nous l'appelons « procédé structural de trois axes » (implications-corrélations-énonciation). Elle illustre la double structuration discursive en analyse du discours, à savoir la structuration paradigmatique et la structuration syntagmatique. En structuration paradigmatique, les éléments de triptyque « Travailleur-Employeur-Travail », c'est-à-dire les micro-champs sémantiques, entretiennent des corrélations d'identité, d'association et/ou d'opposition avec différentes unités lexicales significatives des textes de discours. C'est donc en vertu de cette forme de structuration que le micro-champ sémantique « travailleur » par exemple peut être analysé sous le signe lexical de « classe laborieuse, masse laborieuse, employé, etc. »

Tandis que le micro-champ sémantique « Employeur », s'analyse en corrélation avec les unités significatives « patron, patronat, dirigeant, pouvoir, etc. » Et finalement le micro-champ « Travail » se développe sous la forme des unités lexicales significatives « emploi, activité, liberté, mainmise, etc. », selon qu'il s'agit d'une corrélation d'association ou d'opposition.

Cette démarche des « trois axes » que nous avons mise au point dans ce travail fonctionne à travers l'ensemble du discours syndical analysé et permet d'étudier la structuration, l'organisation et le fonctionnement des champs sémantiques en tenant compte des conditions de production du discours avec l'idéologie y afférente.

En ce qui concerne le recours à la sociologie du langage, la démarche praxéologique nous a aidé à voir si l'argumentation étudiée dans le discours remplit sa fonction d'historicité. Cela s'est fait grâce au test du « décalage praxéologique »

qui examine le va-et-vient entre le discours et la réalité sociale. Le langage est pris ici par rapport à sa fonction d'historicité c'est-à-dire à sa capacité de transformer la société. Le discours qui remplit cette fonction est une praxis créatrice ; celui qui ne le fait pas est une praxis répétitive. En d'autres mots, le discours syndical analysé est-il une praxis reproductive ou est-il au contraire une praxis inventive ? Est-il un discours qui remet en question l'ordre socio-économique d'exploitation en place ou le reproduit-il purement et simplement ? Remplit-il sa fonction d'historicité ou non ? Est-il suivi ou non des actions sociales conséquentes ?

En résumé donc, au plan expérimental la démarche structurale nous amène à dégager l'organisation et le fonctionnement du discours analysé, l'étude sémasiologique permet d'identifier la symbolique langagière de l'argumentation dans les conditions de production (démarche sociolinguistique), tandis que la praxéologie (démarche sociologique) en explicite le sens sociologique.

5. Le corpus : sources et traitement

5.1. Sources du corpus

Pour constituer le corpus de ce travail, il était utile de partir d'un postulat qui permît de repérer les unités significatives dans les textes de discours. Ce postulat consiste en ceci : toute activité syndicale (puisqu'il s'agit d'analyser un discours syndical) suppose une situation socio-économique poignante qui requiert l'exercice d'une action syndicale en vue d'obtenir des transformations sociales. En partant de ce postulat, il devient possible de réunir dans le corpus du travail l'ensemble des unités significatives relatives soit à l'annonce d'une situation socio-économique poignante, soit à l'exercice de l'action syndicale, c'est-à-dire, aux moyens mis en œuvre par le syndicaliste pour répondre à la situation annoncée, soit enfin les unités relatives aux transformations socio-économiques attendues. Il est évident qu'une même unité significative peut appartenir à ces trois domaines à la fois. On peut entendre par unité significative tout vocable ou syntagme discursif pertinent pour l'analyse.

Les données de ce postulat ont ainsi été appliquées à plusieurs textes du discours syndical du Congo. Ces textes ont été retrouvés dans différents documents et ont été minutieusement dépouillés.

Il s'agit pour le discours pluraliste :

- . de documents *Congo* publiés par le CRISP (Centre de Recherche et d'Information socio-politiques), Bruxelles, et l'INEP (Institut National d'Etudes Politiques), Kinshasa, parus en 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1967 ;
- . de la revue *Etudes congolaises* publiée par les mêmes maisons, notamment les numéros de 1961, reprenant les activités syndicales depuis 1960 et les numéros de 1966 reprenant les activités depuis 1965 ; certains textes sont repris aux journaux *Le Progrès*, et le *Courrier d'Afrique* ; d'autres correspondent aux conférences de presse et aux résolutions des Congrès des Syndicats entre 1962 et 1966 ;
- . du livre *Du Congo au Zaïre 1960-1980. Essai de bilan*, publié par le CRISP en 1980.

Pour le discours syndical unitariste, il s'agit :

- . des archives de l'UNTZa (Union Nationale des Travailleurs du Congo (Zaïre)) où plusieurs textes de discours ont été trouvés. Ce sont les textes de

discours des secrétaires généraux qui se sont succédé à la tête de l'UNTZa, ceux des secrétaires exécutifs nationaux et des secrétaires régionaux, discours prononcés entre 1967 et 1986 à l'occasion de la fête du Premier Mai, des signatures des conventions collectives, de l'ouverture et de la fermeture des stages de recyclage ;

. du rapport du conseil national de l'UNTZa de 1976 reprenant les activités syndicales depuis 1973, lesquelles rappellent le Congrès de 1967 à l'issue duquel l'UNTZa vit le jour ;

. du rapport du conseil national de l'UNTZa de 1986 reprenant les activités du syndicat depuis 1980 ;

. du livre *Du Congo au Zaïre 1960-1980. Essai de bilan*, CRISP, 1980.

Bref, toute la période d'étude (1960-1986) a été couverte pour l'investigation/

5.2. Traitement du corpus

Un travail qui n'envisage pas de traitement mathématique et statistique peut « se passer d'un corpus géant, pour peu que l'on sache que retenir, comment le faire et ce qu'il y a de pertinent dans le sujet » (Rubango, N.ya, 1976 :65). Le dépouillement des textes pour la confection du corpus de notre travail a été manuel. Ce qui veut dire qu'il est fait lentement, patiemment : ce qui donne l'avantage de se familiariser avec les textes, de « communier » avec eux, et pour ainsi dire, de les « sentir », et même de les « pré-sentir ».

Pour fixer la limite des syntagmes qui devaient apparaître sur la liste du corpus, leur nombre et leur classement, nous sommes parti des remarques de J. Lyons à propos du traitement du lexique. En effet ce dernier fait remarquer qu'on ne peut pas « assigner de limite supérieure au nombre de syntagmes nominaux qui peuvent être conjoints (c'est-à-dire coordonnés) à l'intérieur d'un même syntagme nominal... il en est de même pour le nombre de syntagmes adverbiaux qui peuvent être adjoints... à des syntagmes nominaux pour créer un syntagme nominal plus important » (c'est nous qui soulignons) (Lyons, J. 1990 : 26).

Lorsque nous relevons par exemple dans les textes du discours analysé le groupe « classe sociale exagérément riche », les mots « exagérément » et « riche » ne sont pas comptés séparément ; ils sont retenus au contraire avec et par rapport au syntagme nominal « classe sociale », et l'ensemble constitue alors ce que J. Lyons appelle « syntagme nominal plus important ».

Et pour terminer ce mot sur le corpus, parlons de la période sur laquelle a porté l'analyse : elle va de 1960 à 1986. L'année 1960 est celle de l'accession de la République Démocratique du Congo à l'Indépendance politique. Il était donc intéressant de prendre cette date comme point de départ de l'analyse puisqu'en ce moment les syndicalistes congolais pouvaient s'exprimer librement, sans crainte de représailles du pouvoir colonial. Il était également intéressant de voir comment réagiraient les autorités congolaises aux revendications formulées par leurs concitoyens et quelle est l'idéologie qui conduit leurs comportements en ce moment de l'accession à l'indépendance. 1986 est l'année où s'était tenu le dernier Congrès du syndicat unique UNTZa (Union Nationale des Travailleurs du Zaïre) avant les réformes démocratiques de 1990 qui donnaient naissance au nouveau pluralisme syndical. Il était donc important d'examiner le discours syndical de ce Congrès qui marquait pratiquement la fin du syndicat monolithiste.

Quels résultats avons-nous obtenus après avoir appliqué nos méthodes d'analyse aux formations discursives syndicales congolaises ?

6. Des résultats

6.1. Sur l'étude des champs sémantiques

Le discours syndical analysé est traversé par trois champs sémantiques qui sont Alerte, Engagement et Changement attendu. Le Champ de la l'Alerte comprend les lexèmes relatifs à l'annonce d'une situation socio-économique poignante. Le champ de l'Engagement contient des lexèmes portant sur l'exercice de l'action syndicale. Celui du Changement concerne les lexies se rapportant aux transformations sociales attendues.

L'analyse se fait à l'intérieur de chaque champ autour du triptyque « Travailleur-Employeur-Travail », lequel triptyque reprend les concepts clés de toute activité syndicale. Ce triptyque entretient des réseaux denses des corrélations d'identité, d'association et d'opposition avec les autres lexèmes du texte. Si l'on considère l'analyse en fonction de ce triptyque, les spécificités, les contrastes et convergences entre les deux formations discursives se présentent de la manière suivante.

Il y a entre les deux types de discours pluraliste (1960-1967) et unitariste (1967-1986) une convergence paradigmatique symétrique. Celle-ci s'explique par la forte ressemblance formelle et sémantique dans la lexématique utilisée au niveau de chaque élément du triptyque. Ainsi le lexème-concept « Travail » se développe sémantiquement dans les deux formations discursives (pluraliste et unitariste) autour des lexèmes « ouvrier, employé, classe laborieuse, masse populaire, peuple, population » et autour des lexèmes ayant au moins un sème commun avec l'archilexème « Travailleur », c'est-à-dire, des lexèmes avec lesquels, « Travailleur » entretient des relations d'association, d'opposition et d'identité. Il en est de même des archilexèmes « Employeur » et « Travail ». L'archilexème « Employeur » se déploie autour de « patron, patronat, dirigeant, pouvoir, homme politique » ainsi qu'autour des lexèmes en corrélation sémantique avec ces derniers. « Travail » se lit à partir de « emploi, œuvre, lutte, etc. » et d'autres lexèmes corrélatifs.

Au niveau de « Travailleur » et ses associés sémantiques, les paradigmes correspondants portent sur les lexèmes dépréciatifs et à connotation péjorative, lexèmes relatifs à la misère et aux mauvaises conditions de vie. Au niveau idéologique, ce lexème et ses associés traduisent l'existence de la classe sociale dominée dans les deux formations discursives syndicales. Cette classe sociale est exploitée et marginalisée depuis l'accession du Congo à l'indépendance. Le lexème-concept « Employeur » s'accompagne partout des segments paradigmatiques exprimant soit la condition socio-économique aisée, soit la domination. Il traduit l'existence de la classe sociale dominante constituée par les profiteurs de l'indépendance qui recourent à la démagogie et s'appuient sur le capitalisme international pour exploiter la population et aliéner la souveraineté du Congo (pieds et mains liés). Le concept « Travail » et ses corrélatifs sémantiques sont en correspondance avec les paradigmes exprimant tantôt l'espoir, tantôt le désespoir du travailleur, mais surtout la frustration de ce dernier dans les rapports dominants/dominés.

Ces relations paradigmatiques fonctionnent dans l'ensemble du discours syndical analysé comme fonctionne la flexion grammaticale du genre et du nombre. Là où apparaît le lexème « Travailleur » ou ses associés, là apparaissent d'autres lexèmes à connotation de misère et de dominés. Là où l'on a « Employeur » et ses corrélatifs, là on trouve des lexèmes à connotation de domination. « Travail » et ses correspondants renvoient à la situation socio-économique pénible et frustrante pour les travailleurs.

À part cette convergence paradigmatique entre le discours pluraliste et le discours unitariste, il existe entre les deux types de discours un fort contraste syntagmatique. En effet au niveau de l'organisation de la phrase, les indices grammaticaux qui permettent à l'énonciateur soit d'annoncer une situation poignante, soit d'exprimer son engagement ou encore de prévoir des changements sociaux, varient d'un discours à l'autre.

Dans le discours pluraliste (1960-1967), la structure transphrastique exprimant les rapports qui existent entre les éléments du triptyque « Travailleur-Employeur-Travail » dans l'ensemble des champs sémantiques est caractéristique d'un discours assumé selon les procédés discursifs de l'énonciation. En effet l'énonciateur pluraliste recourt constamment à un discours à la première personne et aux marqueurs grammaticaux qui montrent une réduction de la distance entre l'énonciateur et son énoncé comme l'emploi du mode indicatif des verbes et le recours aux verbes propres au discours assumé comme « réclamer, exiger, dénoncer et autres », ainsi qu'à la réduction du phénomène du masquage. Celui-ci disparaît suite à l'emploi de certaines catégories grammaticales, verbales, pronominales et substantivales qui placent l'énonciateur à l'épicentre de son énoncé. On est en présence d'un discours engagé et personnalisé. L'énonciateur pluraliste fait des problèmes socio-économiques du pays l'objet de sa propre préoccupation. Il procède par la contestation revendicative dans le dialogue. Mais le discours est marqué par la marginalisation des populations par les dirigeants au pouvoir considérés par les masses laborieuses comme les nouveaux colonisateurs puisque profiteurs de l'indépendance à laquelle le pays avait accédé en 1960.

Le discours pluraliste constitue un syndicalisme pur. Les objectifs institutionnels du syndicat sont en effet la défense des intérêts des travailleurs et la poursuite de l'amélioration de leurs conditions de vie. Enfin dans le discours syndical pluraliste le pouvoir politique et le pouvoir économique constituent un tout inséparable ; les deux pouvoirs sont tous responsables de la dégradation sociale dans le pays. Le pouvoir politique conserve en même temps le pouvoir économique. Il tire profit des richesses du pays au détriment des travailleurs.

Dans le discours unitariste (1967-1986), la structure de l'énoncé est propre au discours implicite. L'énonciateur use d'un discours à la troisième personne, ce qui fait de ses énoncés un discours généralisant et non assumé. Les marqueurs grammaticaux traduisent sur le plan de l'énonciation, une distance maximale entre l'énonciateur et ses énoncés. C'est le cas avec l'emploi du conditionnel et du subjonctif pour exprimer les vœux, et de l'usage de certains verbes neutres comme « demander, exprimer, traduire, etc. » qui font du discours unitariste un discours mitigé. L'emploi généralisé de la troisième personne en fait un discours impersonnel et idéaliste. Les problèmes socio-économiques présentés n'ont pas nécessairement d'attache locale, mais ils sont susceptibles d'être appliqués au

monde entier : c'est donc un discours généralisant. L'énonciateur unitariste se réfère souvent à des objectifs institutionnels comme aux idéaux à atteindre.

La distance entre lui et ses énoncés est maximale : l'énonciateur considère ses énoncés comme constituant un monde séparé de lui-même. Le discours contient des présupposés. C'est qu'en présentant les problèmes socio-économiques, l'énonciateur prend soin de ne point paraître responsable des faits qu'il dénonce. Par le recours à la troisième personne, il s'efface littéralement de son énoncé, bien que sa propre lucidité lui permette quelquefois de porter un jugement objectif sur les faits. La contestation revendicative disparaît ; la participation conciliante voit le jour. Au plan idéologique dans le discours unitariste, c'est la continuité avec le discours précédent. Les rapports dominants/dominés persistent et s'accroissent.

Dans le discours unitariste, le pouvoir politique et le pouvoir économique sont présentés comme étant distants l'un de l'autre. Seul le pouvoir économique paraît être responsable du « recul » social. Enfin, le discours unitariste est un syndicalisme pur, les objectifs institutionnels du syndicat étant la défense des intérêts des travailleurs et la recherche de l'amélioration des conditions de vie. Mais le syndicaliste lui-même s'entoure des privilèges de la classe dominante, ce qui l'éloigne de ses devoirs institutionnels.

Bref, les champs sémantiques des deux formations discursives syndicales congolaises pluraliste et unitariste sont caractérisés par deux moments discursifs importants, à savoir, une convergence paradigmatique symétrique entre les deux formations et un fort contraste syntagmatique, lequel fait de chacune des formations discursives, un type de discours spécifique. Les deux cependant, se ressemblent sur le plan idéologique. Le pouvoir politique soutenu par l'extérieur (les holdings) forme la classe dominante. Les travailleurs (fonctionnaires, employés, ouvriers, paysans) sont marginalisés et ils constituent la classe dominée. Mais il y a lieu de noter une certaine discontinuité entre les deux types de discours. C'est que le discours pluraliste considère le pouvoir politique comme étant le détenteur du pouvoir économique alors que le discours unitariste met une nette séparation entre les deux.

Après l'étude des champs sémantiques, le deuxième moment de nos analyses porte sur l'argumentation dans le discours syndical congolais.

6.2. Sur l'argumentation

Dans l'ensemble du discours syndical du Congo, l'argumentation se déploie à deux niveaux : au niveau discursif et au niveau lexical.

Au niveau discursif, l'argumentation se développe sous divers aspects de l'imaginaire et sous forme des énoncés rapportés.

Au niveau lexical on trouve essentiellement de nombreuses transpositions du vocabulaire.

- **Niveau discursif**

Dans le discours pluraliste l'argumentation se constitue d'abord au niveau discursif à partir de l'imaginaire relatif à la hantise qui habite l'énonciateur à propos des événements dramatiques qui ont lieu dans le pays. Ainsi l'imaginaire est lui-même tantôt péjoratif tantôt mélioratif selon que l'on dénonce la dégradation sociale ou qu'on exprime les espoirs d'un avenir meilleur. Cette argumentation contrariée se tisse également autour des énoncés rapportés qui sont pour la plupart des citations-preuves données en style direct et indirect, le style direct ayant la

caractéristique de rendre l'argument plus vif. L'argumentation pluraliste est le reflet du libéralisme politique qui a caractérisé l'époque du pluralisme syndical au Congo (1960 – 1967). L'expression y est fougueuse à volonté, le discours pluraliste étant marqué par l'emploi des verbes forts comme « dénoncer, réclamer, exiger, etc. »

Dans le discours unitariste (1967-1986), l'imaginaire est fondamentalement mélioratif. Ceci laisse lire de l'optimisme chez l'énonciateur dans la présentation des problèmes socio-économiques du pays qui sont en eux-mêmes critiques. Dans cet ordre d'idée même les images négatives sont données avec leur contre-face méliorative. C'est ainsi que les chômeurs sont vus comme « une armée de réserve » et la dégradation des conditions de vie comme un « recul social », etc.

Bref, il s'agit ici d'une expression mitigée des événements socio-économiques poignants. Seule la lucidité des syndicalistes peut leur permettre de donner un jugement objectif sur les faits. L'argumentation du discours unitariste tient également aux énoncés rapportés. Les citations-preuves qui dominent le discours sont principalement des citations-autorités. Le syndicaliste se réfère constamment aux paroles du « Père de la Nation », etc. Ceci indique la tendance dans ce discours à faire assumer les faits par des tiers. L'argumentation unitariste est fortement monolithiste, ce qui reflète la conception d'un pouvoir multi-centralisé ; toutes les décisions émanent de la direction nationale du syndicat unique. Mais du discours pluraliste congolais au discours unitariste, la société congolaise connaît le même dualisme au plan idéologique. La classe dominante s'appuie sur le capitalisme international pour protéger ses intérêts. La classe dominée (population) est marginalisée. Dans cette continuité discursive il existe cependant comme nous l'avons vu dans l'étude des champs sémantiques une certaine discontinuité dans la perception de la coexistence des pouvoirs politique et économique : le discours pluraliste les considère comme étant tous responsables de la dégradation sociale, tandis que le discours unitariste rejette toute la responsabilité sur le pouvoir économique uniquement.

- **Niveau lexical**

Dans le discours pluraliste le changement de sens des lexèmes va généralement dans la direction de la restriction sémantique, ce qui est du reste une tendance durable dans l'étude du vocabulaire de ce discours. La lexématique du discours pluraliste est une spécialisation du vocabulaire et non un vocabulaire spécialisé. Même un mot de sens tout à fait général peut entrer dans le discours pluraliste et y être employé à des fins syndicales. Ainsi par exemple les termes « bourgeoisie » et « prolétaire » qui sont à l'origine des termes socio-économiques appartiennent désormais au vocabulaire syndical et expriment le rapport dichotomique qui caractérise la société congolaise idéologiquement.

Dans le discours unitariste la même restriction sémantique se lit au niveau du vocabulaire de sorte qu'on peut ainsi parler également d'une spécialisation du vocabulaire dans ce cas. Le lexème « fils » par exemple appartenant au domaine social devient un mot du vocabulaire syndical pour parler de la population par rapport au « Père de la Nation ».

Pour terminer, nous pouvons faire voir que les transpositions du vocabulaire dans l'ensemble sont liées au fait de l'enracinement socioculturel des producteurs discursifs. On trouve dans les textes du discours les marques culturelles portant sur la parenté africaine et congolaise et sur le leadership ou pouvoir traditionnel africain. Les lexèmes « père, fils, enfant, chef = père de la Nation, etc. »

expriment tour à tour les liens de parenté africaine et la détention du pouvoir traditionnel. Ils infèrent également l'expression de la démagogie de la classe dominante.

- **Niveau praxéologique**

Par rapport aux considérations praxéologiques qui permettent de prendre le discours comme « praxis », c'est-à-dire comme une pratique signifiante au service du locuteur, nous pouvons dire que l'argumentation du discours syndical congolais dans son ensemble ne permet pas à ce dernier d'assumer la fonction d'historicité, c'est-à-dire sa capacité à induire les transformations sociales.

En effet dans le discours pluraliste tout comme dans le discours unitariste, l'argumentation utilisée par l'énonciateur ne remet nullement en question l'idéologie qui sous-tend les conditions de travail, la nature même de celui-ci, ses diverses rétributions ainsi que les rapports entre les travailleurs et les employeurs. Le discours se révèle donc être dans son ensemble une praxis mimétique et répétitive destinée à reproduire l'ordre socio-économique d'exploitation et de domination en place et n'entraînant donc aucun changement des conditions de vie des travailleurs.

Le syndicaliste y mène une lutte revendicative de participation propre à dénoncer les abus tout en exerçant une violence verbale sur les masses laborieuses de nature à perpétuer les mêmes conditions d'indigence et frustration, car le discours ne s'accompagnait pas des actions créatrices et libératrices conséquentes.

Enfin il y a lieu de dire d'une manière générale qu'il existe une continuité entre les deux synchronies (pluraliste et unitariste) au niveau de l'articulation du discours et de l'argumentation. C'est ce qu'a démontré par exemple le rapprochement paradigmatique dans la substitution contextuelle des lexèmes. Mais cette continuité bien qu'évidente, n'est cependant pas absolue. Elle est fonction du contexte socio-politique dans lequel chaque formation discursive s'était constituée. Le discours pluraliste (1960-1967) est le reflet du libéralisme politique de l'époque qui a suivi l'accession du pays à l'indépendance nationale, tandis que l'articulation et le fonctionnement du discours unitariste (1967-1986) sont l'expression du monolithisme politique qui lui-même a engendré le syndicat unique. Dans le discours pluraliste par exemple, le syndicaliste considère le pouvoir politique comme le détenteur du pouvoir économique ; il désigne le pouvoir politique comme étant le premier responsable du mal congolais. Dans le discours unitariste par contre, le pouvoir politique et le pouvoir économique sont nettement séparés ; le syndicaliste unitariste désigne le pouvoir économique comme étant le seul auteur de la dégradation sociale.

Si les deux types de discours (pluraliste et unitariste) se différencient au niveau syntagmatique et se ressemblent au niveau praxéologique, c'est parce que, on l'a vu, les deux ont été produits dans le système libéral capitaliste qui privilégie les intérêts individuels.

7. Perspectives d'avenir

Il est possible d'entendre dans l'impact de ces résultats un appel, ou une interpellation ; interpellation à l'endroit du producteur discursif et interpellation vis-à-vis de l'allocutaire ou consommateur du discours, notamment le travailleur-employé.

D'abord face au producteur du discours. Celui-ci devrait avoir à l'esprit que l'amélioration de la condition socio-économique du travailleur-employé est en

partie liée aux attitudes que ce dernier adopte suite à une saisie vraie des significations de discours qui lui sont adressés. Le producteur discursif opérerait donc lui-même pour les procédés d'un discours vrai. Cette assertion constitue en elle-même une nouvelle hypothèse et peut ouvrir d'autres pistes de recherche en sociolinguistique.

Ensuite face à l'allocutaire travailleur. Ce destinataire discursif devrait lui aussi avoir à l'esprit que les processus discursifs sont constamment investis de la culture et subculture de la communauté où le discours a été produit et de l'idéologie qui en oriente l'emploi. A ce titre les concepts lexicaux ne conservent pas les mêmes symboles dans tous les contextes et pourraient donc être actualisés selon les intérêts des groupes. Cette conviction amènerait le consommateur du discours, notamment le travailleur, sur le plan social, à adopter des attitudes vraies et responsables. Ceci est une autre piste possible de recherche en sociolinguistique.

Bibliographie

- CHARAUDEAU, P., (2005). *Le discours politique*, Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU, P, et Maingueneau, D, (2002). *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DUBOIS, J., (1962). *Le vocabulaire politique et social en France de 1886 à 1872*, Paris, Larousse.
- KAMBAJI WA K., (1985). *La symbolique de la domination coloniale et néo-coloniale au Zaïre (1956 – 1962). Contribution à l'explication de l'ordre social à la lumière des discours des colonisateurs, de Kasa Vubu, de Lumumba et des syndicalistes*, thèse inédite, Université de Lubumbashi.
- KAMBAJI WA K., (1997). *Epistémologie du kambajisme. Réponses critiques à l'illusion scientifique de la « praxéo critique »*, Lubumbashi, Ed. la Dialectique.
- LYONS, J., (1990), *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU D, (1976). *Initiation aux méthodes d'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- MARCELLESI, J.B., et Gardin, B., (1974). *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MATUMELE, M (1980), *Analyse du discours politique de « Notre Kongo » (1959-1960)*, thèse inédite, Université de Lubumbashi.
- MPAMBA, K-K., (2002). *Analyse du discours syndical en République Démocratique du Congo (1960 – 1986). Essai de sociolinguistique praxéologique*, thèse inédite, Université de Lubumbashi.
- RUBANGO, N. ya (1976). *Analyse du vocabulaire politique au Zaïre (1960 – 1965). Essai de sociolinguistique immédiate*, thèse inédite, Université de Lubumbashi.
- RUBANGO, N. ya (2001). *Les pratiques discursives du Congo-Belge au Congo Kinshasa. Une interprétation sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan.
- SESEP, N., « Une « lexicologie politique zaïroise » est-elle possible ? » *Linguistique et sciences humaines*, n° 25, Lubumbashi, 1981.
- TOURAINÉ, A. (2000). *Sociologie de l'action. Essai sur la société industrielle*, Paris, Seuil.

FORMES D'ADRESSE ET ARGUMENTATION: ANALYSE D'UN CORPUS CAMEROUNAIS

Bernard Mulo Farenkia

bernard.farenkia@cbu.ca

Cape Breton University (Canada)

1. Introduction

La plupart des travaux analysent les formes d'adresse essentiellement comme des *relationèmes* ou *taxèmes* au sens de C. Kerbrat-Orecchioni (1992), c'est-à-dire comme des constructeurs et/ou indicateurs des relations horizontales et/ou verticales. Dans le présent article, nous contribuerons non seulement à cette ligne de réflexion, mais nous entendons aussi et surtout ouvrir une (autre) piste de décryptage, en nous penchant sur quelques-unes des valeurs argumentatives des formes d'adresse en français au Cameroun. En effet, en vertu des connotations sociopragmatiques qu'elles charrient dans la société camerounaise, certaines formes d'adresse y sont généralement porteuses d'atouts argumentatifs exploitables/exploités pour atténuer et/ou intensifier des actes de discours menaçants ou valorisants. Notre ambition est d'essayer de montrer, sur la base d'un corpus hétérogène (oral et écrit), comment certaines formes nominales et pronominales d'adresse sont mobilisées (en association avec d'autres stratégies discursives) pour faire agir l'autre, le faire partager ou lui imposer une certaine vision du monde, ou le persuader du bien fondé de l'intention communicative à la base de l'acte d'énonciation. On pourrait alors inférer des analyses présentées quelques liens entre les rituels de la politesse et l'argumentation.

2. Des formes d'adresse à l'argumentation

Rappelons que nous entendons par formes d'adresse un ensemble constitué de pronoms et de syntagmes nominaux employés pour interpeller l'allocataire (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 15). De manière générale, les formes d'adresse servent, au-delà de leur fonction d'interpellation et de désignation, à adoucir et à renforcer la valeur illocutoire d'autres actes de parole, permettant ainsi d'articuler et de faire mieux comprendre la visée communicative du locuteur. Le poids argumentatif des formes d'adresse vient généralement des connotations qu'elles charrient dans la société en général et dans certaines situations de communication en particulier. Cependant, ces formes à elles seules ne suffisent pas pour assumer des fonctions relationnelles et argumentatives. Pour mieux appréhender leurs atouts adoucissants et intensificateurs, il faut observer les formes d'adresse dans un environnement énonciatif plus étendu où elles fonctionnent comme des « guides de lecture ou guides d'interprétation », où elles « accompagnent un/des acte(s) illocutoire(s) dont [elles] orientent l'interprétation » (Rodríguez Somolinos, 2003 : 81).

Il faut préciser que l'orientation de l'interprétation dont il est question dans cette étude s'applique surtout à l'atténuation ou l'amplification des actes menaçants ou valorisants. Du point de vue de la politesse, il conviendra de postuler que les actes menaçants sont atténués pendant que les actes valorisants sont renforcés. Selon Foullioux et Tedjedor De Felipe, atténuer

« consiste à produire un énoncé qui est en apparence inoffensif, c'est-à-dire non nuisible aux interlocuteurs : inoffensif pour le locuteur puisque l'atténuation lui permet de préserver une image positive aux yeux de son interlocuteur qui ne sent pas agressé » (Foullioux & Tedjedor De Felipe 2004 : 114).

Autrement dit, l'atténuation permet au locuteur de faire tout « pour éviter que son image ne soit perçue négativement par l'interlocuteur, ce qui pourrait avoir lieu si l'énoncé n'était pas atténué » (Foullioux, 2007 : 409). Du point de vue de l'impolitesse, il faut relever que certains échanges sont dictés par la volonté «to attack face, and thereby cause conflict and disharmony» (Culpeper et. al., 2003 : 1546), avec la possibilité d'intensifier les actes menaçants énoncés à travers par exemple la stratégie *bald on record*, c'est-à-dire directement/ouvertement, sans ambiguïté. Pour atténuer ou intensifier, le locuteur élabore une stratégie discursive à partir d'un certain nombre de procédés prosodiques, morphosyntaxiques, lexico-sémantiques, stylistiques, etc. (cf. Araújo Carreira 1997 : 150-181). Les formes d'adresse occupent une place importante dans ce catalogue. D'autant plus qu'elles peuvent servir d'arguments susceptibles d'activer des considérations valorisantes et de répondre « au besoin ou au désir, de la part du locuteur de projeter un ethos positif » (Foullioux & Tedjedor De Felipe 2004 : 115). Cela s'applique aussi à l'intensification qui semble « plus liée à la mise en avant des émotions (pathos) qu'à une logique d'arguments (logos) » (Adam, 2004 : 34). Soulignant la nature expressive de l'intensification, E. Damblon (2001 : 25) pense que celle-ci « se montre, elle ne se dit pas ». L'amplification, poursuit l'auteure,

« ne se présente pas comme un argument intentionnellement utilisé en vue de persuader l'auditoire ; elle se donne comme une sorte d'exclamation qui échappe à l'orateur, et qui, de ce fait, vient constituer un argument "naturel" aux yeux de l'auditoire. En d'autres termes l'auditoire semble découvrir lui-même la valeur argumentative de l'amplification, tandis que celle-ci se présente chez l'orateur, comme l'expression d'une émotion qu'il n'a pas pu contrôler » (ibid.)¹.

En tant que marqueurs d'atténuation et d'amplification les formes d'adresse peuvent donc se mettre au service de l'argumentation. Et nous concevons l'argumentation, à la suite de Charaudeau (2007 : 14),

« comme une pratique sociale qui doit [...] être envisagée, non du point du seul point de vue du raisonnement (et de sa supposée rigueur), mais du point de vue de la relation sociale qui s'instaure entre les partenaires de l'acte de langage, de ses visées stratégiques, de ses

¹ Citée par Adam, op cit : 34.

possibilités interprétatives et donc de ce que l'on appellera les conditions de mise en scène discursive de l'activité argumentative ».

Et puisque l'activité argumentative « s'inscrit dans une problématique générale d'*influence* » (ibid.), il est tout à fait logique de considérer les formes d'adresse, de part leurs vertus adoucissantes et intensificatrices plus précisément, comme des « stratégies d'influences discursives » qui « visent à satisfaire [différents] types d'enjeu relationnel : [entre autres], un enjeu de légitimation, un enjeu de crédibilité, un enjeu de captation » (ibid. 19). D'où le constat que la plupart des formes d'adresse servent soit à atténuer soit à intensifier les actes de discours. Et la volonté de renforcer ou d'adoucir les actes qu'on énonce est gouvernée par la doxa que les formes d'adresse sont dotées de connotations sociales positives ou négatives, d'*arguments* susceptibles d'activer simultanément des prémisses et des conclusions (affectives, relationnelles, etc.). Il serait alors plausible d'analyser les actes de discours (*demande d'excuse*, *requête*, *appel à la raison*, *désaccord*, *critique*, entre autres) entrelardés de termes d'adresse en tenant (particulièrement) compte de l'enjeu relationnel exprimé par lesdits termes. Il convient ici de faire allusion à la distinction dégagée par Amossy (2006 : 32-34) entre la *dimension argumentative* et la *visée argumentative* du discours. Une distinction qui ne devrait toutefois pas faire perdre de vue que

« toute parole est nécessairement argumentative [...] Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement » (Plantin, 1996 : 18)².

Autrement dit, l'emploi des formes d'adresse dans une situation de communication donnée « comporte toujours une dimension argumentative, même quand il n'y a pas de projet avoué ni de stratégies immédiatement perceptibles » (Amossy, op cit : 33).

Notre article s'organise comme suit. Après cette section théorique, nous présentons brièvement notre corpus (3). La section (4) est consacrée aux analyses empiriques. La sous-section 4.1 présente un exemple d'exploitation argumentative des noms d'adresse dans l'*invitation*. La sous-section 4.2 se penche sur les fonctions argumentatives des pronoms d'adresse *nous* et *vous* dans le discours politique.

3. Corpus

Si les exemples utilisés ci-dessous sont surtout tirés du discours politique (débats et interviews) et d'un texte littéraire (dialogue romanesque), leurs analyses sont enrichies par la prise en compte d'autres informations provenant d'enquêtes sur le terrain s'articulant autour de l'observation participante et des entretiens informels et/ou semi-dirigés. Les enquêtes sur le terrain se sont déroulées à travers plusieurs contextes (espaces publics, transports en commun, milieux scolaires et académiques, médias et

² Cité par Amossy (2006 : 33).

discours littéraires) selon une méthodologie ethnographique. A cela s'ajoute nos propres connaissances des pratiques linguistiques et sociales au Cameroun.

4. Analyses

4.1. Valeurs argumentatives des noms d'adresse

Il faut dire que les connotations sociales de certains noms d'adresse les prédisposent à une exploitation argumentative. Leur choix/fréquence est souvent tributaire de l'importance accordée aux valeurs culturelles qu'elles énoncent ou perpétuent. Dans un contexte culturel collectiviste, la construction discursive des relations parentales est récurrente. Dans la mesure où le terme *parenté* ne se limite pas au Cameroun à la dimension biologique mais désigne aussi des liens socioculturels, économiques, politiques, ethniques, humains, etc. Ce qui semble expliquer l'avalanche de termes de parenté comme *mon frère*, *la mère*, *le père*, *ma sœur*, *mon beau*, *mon fils*, etc. dans les interactions formelles et informelles dans lesquelles ces termes présentent des atouts sur un double front : 1) ils aident à la construction d'une relation parentale (réelle ou fictive); 2) ils peuvent se convertir en ressources argumentatives pour atténuer et/ou intensifier des actes menaçants ou valorisants. Nos recherches en cours semblent confirmer la tendance des locuteurs à exploiter abondamment les termes de parenté pour atténuer les actes menaçants (*requête*, *appel à la raison*, *supplication*, *demande d'excuse*, *expression du désaccord*, entre autres) et amplifier des actes valorisants (*remerciement*, *vœu*, *compliment*, *salutation*, etc.). Toutefois, la force argumentative d'un terme (de parenté) résulte de sa cooccurrence avec d'autres stratégies discursives ainsi que des enjeux relationnels de l'acte/du macro-acte de langage exécuté. Le macro-acte d'invitation est assez illustratif à cet égard.

Argumentation de la parenté dans l'invitation

Nous employons le terme *invitation* dans le sens de *convier quelqu'un (chez soi), le prier de se rendre / se trouver à un endroit ou de prendre part à une manifestation que l'on organise*. En tant qu'activité verbale, l'invitation fait partie des actes dits directifs, c'est-à-dire des actes à travers lesquels le locuteur tente d'amener l'autre à poser un acte bien donné : se rendre chez le locuteur afin de socialiser avec ce dernier. L'invitation peut aussi s'interpréter comme un acte commissif (ou promissif) qui crée une obligation du côté du locuteur. Comme le dit si bien Al Khatib (2006: 273),

« upon inviting, the inviter has to be a real provider of hospitality. An invitation to dinner, for example, may mean the offering of a wide range of food. The more diverse of food the host offers the higher he would be ranked on the scale of generosity ».

D'après le modèle de Leech (1983), l'acte d'invitation implique de manière générale un « coût » pour le locuteur et un « bénéfice » pour l'interlocuteur. Dans cette perspective, on pourrait interpréter l'invitation comme une *offre*. Et, comme on le sait,

« l'offre en tant que commissif constitue bien une « menace » : c'est un [acte menaçant la face négative du locuteur] ; mais c'est en même temps un [acte valorisant] pour sa face positive (en tant que témoignage de sa générosité) » (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 220).

Et en tant que discours directif, l'offre constitue pour le destinataire

« un acte « impositif » [un acte menaçant pour la face négative de l'interlocuteur]. Mais cette contrainte que [le locuteur] tente d'exercer sur [l'interlocuteur] [...] est surtout compensée par le fait que l'offre est aussi une sorte de « cadeau » : c'est un [acte valorisant] pour les deux faces du destinataire : on favorise son territoire, tout en prodiguant cette marque de sollicitude » (ibid.).

Il n'est donc pas exagéré de concevoir l'invitation comme un (macro)-acte directif complexe en termes de menace et de flatterie pour les faces des protagonistes. Pendant que le locuteur exprime le vœu/désir que son offre (l'invitation) soit acceptée, il menace la face négative de l'allocataire et l'expose à une dette morale ou matérielle. En même temps, le locuteur s'expose lui-même à une menace pour sa face positive, au cas où l'offre est déclinée. Ce qui revient à dire que l'acceptation d'une invitation est valorisante pour la face positive du locuteur, car cela constitue une approbation de son élan de générosité. Pour ménager les faces en jeu, le locuteur se doit de recourir à certains procédés d'atténuation ou d'intensification.

Dans la plupart des cultures camerounaises, plusieurs situations semblent entériner l'idée que l'invitation ne fonctionne pas forcément comme un acte menaçant. On a plutôt l'impression que l'invitation est un outil de consolidation de l'harmonie sociale. Elle semble donc hautement bénéfique pour les deux parties. En effet, inviter les autres, c'est, d'une manière générale, mettre à l'œuvre l'*ethos* collectiviste de la communauté ; c'est démontrer son attachement aux valeurs sociales du milieu. L'invitation est une forme de reconnaissance de l'autre comme un membre à part entière de la collectivité, une offre de solidarité et un moyen de consolidation des rapports interpersonnels harmonieux. Ce qui veut dire que le refus d'une invitation risque de porter atteinte à la face positive de celui qui convie. On peut donc dire que l'invitation n'est pas (automatiquement) perçue comme une imposition. Elle est plutôt souhaitée, provoquée, demandée, et très souvent accueillie comme une occasion (supplémentaire) de renforcer l'harmonie du groupe. Et un tel acte est attendu de n'importe quel membre de la société, quel que soit son statut. Compte tenu de la valeur sociale positive de l'invitation au Cameroun, les aspects positifs (convivialité, réjouissance collective) semblent largement l'emporter sur les aspects négatifs (l'imposition ou le dérangement que l'invitation peut comporter).

Dans son analyse de l'invitation dans la société jordanienne, Al Khatib (2006) établit que l'invitation s'énonce de manière explicite ou implicite. Parmi les stratégies discursives employées pour renforcer la force persuasive de l'invitation, l'auteur cite la stratégie dite de « mise en relief de l'appartenance au groupe » (*stressing common membership*) (p. 277). Cette stratégie s'observe aussi dans les invitations au Cameroun

où les locuteurs emploient des procédés relevant de la stratégie de politesse positive 4 de Brown et Levinson (1987 : 107-112), notamment l'utilisation des marqueurs d'identité « in-group ». Parmi les procédés mobilisés à cet effet les formes d'adresse en général et les termes de parenté en particulier servent surtout à adoucir les aspects menaçants et à mettre du relief sur le versant valorisant de l'invitation, comme en témoigne l'exemple ci-dessous.

Il s'agit d'un extrait du roman *Mission terminée* de Mongo Beti dans lequel Jean-Marie Medza qui vit en ville se retrouve dans son village d'origine, envoyé par son père, pour une mission délicate : ramener la femme de son oncle qui a déserté le domicile conjugal. Arrivé au village, Jean-Marie Medza, étant l'un des rares fils du terroir à avoir un niveau d'éducation aussi élevé, reçoit un accueil des plus chaleureux. Devenu la curiosité de tout le village, c'est tout le monde qui souhaiterait le « recevoir » chez lui, et ce pour en savoir un peu plus sur la vie en ville. L'on pourrait qualifier l'échange qui suit, de part sa longueur et la complexité du matériau linguistique usité, de « macro-acte d'invitation » dont l'énonciateur est Endongolo, l'un des jeunes du village, qui à son tour, souhaiterait recevoir Jean-Marie Medza chez lui. Le terme de parenté et d'autres formes d'adresse figurent en bonne place parmi les stratégies discursives à travers lesquelles Endongolo déploie son macro-discours directif. Lisons tout d'abord ledit extrait :

- (1) Oui, alors ma sœur était donc en colère, parce qu'elle déteste qu'on lui fasse manquer une journée de travail. Mais quand je lui ai expliqué, oh ! là, alors, elle ne se tenait plus de joie, ah!... ah!... ah!...

— Expliqué quoi ?

— Que c'était à cause de toi que je lui faisais manquer cette journée de travail. Oh! tu sais, une de plus, une de moins...

— Mais comment ça, à cause de moi ?

Je levai sur lui des yeux angoissés. Endongolo se rembrunit, prenant le visage de l'homme qui va demander une grosse faveur qu'il ne mérite pas, mais qu'il espère pouvoir solliciter quand même de votre compréhension.

— **Voilà, frère, je vais te dire.** Nous sommes tous heureux à Kala que tu sois parmi nous, nous t'aimons bien tous. Tous, nous voudrions te recevoir chez nous, même si nous n'avons pas grand-chose à t'offrir. Cela nous ferait tout de même plaisir de te voir dans nos cases. Qui peut affirmer que nous te reverrons jamais ? Au vrai, c'est par hasard que tu es venu, c'est par hasard que ta piste et la notre se sont croisées.

Seulement, il y a ton oncle, et ton oncle, il donne toujours la priorité aux vieux, et les vieux, ils t'accaparent tous les soirs. Et il y en a, des vieux, dans ce village.

Un temps pour verser le vin et boire :

— **Alors, frère, je me suis dit :** « Je pourrais tout aussi bien manquer une journée de travail et inviter *Jean-Marie* chez moi de jour. » Ah!... ah!... ah!... après tout, nous ne sommes pas à la ville ici, je ne suis pas employé chez un Blanc. Je travaille sur mes champs, moi, je suis mon propre patron, je fais ce que je veux, hi!... hi!... hi!...

Un temps, puis :

— **Eh bien ! voilà, frère. Ça te dirait de venir passer quelques heures avec moi, aujourd'hui ?**

— Aujourd'hui ?...

— Oui, j'ai déjà perdu une journée de travail, je ne peux plus en perdre une autre.

D'ailleurs, j'ai déjà fait des préparatifs. Alors, tu comprends ?

Il restait bouche bée, les yeux écarquillés, le geste suspendu dans une émouvante supplication. Je pensai : « Cette manie qu'ils ont tous de vous placer devant le fait accompli. »

— D'accord, je viens, fis-je avec quelque nervosité.

— Ah!... ah!... ah!... je savais bien que tu ne refusais pas. **Je t'aime bien, frère.**

Merci mille fois...

— A quelle heure faut-il que je vienne ?

— Oh ! quand tu voudras. Nous avons toute la journée à nous, tu sais. Mettons vers...

oh ! onze heures, midi. Là, ça va ?

— Ça va bien.

— **Merci, frère.**

Il vida un fond de calebasse visqueux et crémeux dans nos verres et nous trinquâmes.

Après quoi, il sortit, non sans avoir pris congé de moi. Le plus cérémonieusement et le plus verbeusement possible. Je l'entendis qui s'éloignait en sifflotant pour célébrer sa victoire. J'eus envie de rire, mais m'avisant qu'il n'y avait pas de quoi, je me retins (Mongo Beti 1957 : 146-148).

Comme on le voit, l'énonciation du macro-acte d'invitation est complexe. Comme entrée en matière, Endogolo parle de la colère de sa sœur. Celle-ci s'est en effet offusquée de ce qu'elle puisse manquer une journée de travail. Une colère qui contraste avec la joie soudaine de pouvoir accueillir Medza. Mais, l'invitation est jusque-là très implicite, d'où l'expression de la surprise chez Medza (« Mais comment ça, à cause de moi ? »). C'est alors qu'Endogolo passe à la phase d'explicitation de son intention communicative, introduite par l'énoncé « Voilà, frère, je vais te dire ». A travers cet énoncé, Endogolo indique sa disposition à enchaîner sur la question-surprise de Medza. Le terme *frère* est un *relationème* affectif destiné à (re)construire une relation fraternelle complexe (ethnique, générationnelle, etc.), à appeler Medza à la patience et à l'inciter surtout à écouter attentivement la réponse à sa question. Cette forme d'adresse fait resurgir, comme pour l'affermir, le rapport fraternel qui a jusque là sous-tendu les interactions entre Medza et le reste du village. En outre, le terme *frère* est employé pour orienter l'attitude de l'allocutaire en vertu de la doxa « il s'agit d'un frère qui s'adresse à un autre. Celui-ci ne perd donc rien à l'écouter patiemment ». On note dans la suite du discours une série d'énoncés explicitant la volonté, la disposition et surtout le vœu de recevoir Medza chez Endogolo. Ce vœu est suivi d'un rappel de l'état d'esprit dans lequel se déroulent les interactions entre le futur invité et le reste de la communauté. Il faut noter ici l'emploi du *nous collectif* qui sert à construire l'identité du « véritable »

énonciateur de l'acte d'invitation. Pour donner plus de poids persuasif à son invitation, Endongolo indique que l'acte rituel est exécuté au nom d'un groupe. C'est-à-dire que le *nous* ne réfère pas seulement à « Endogolo et sa sœur ». C'est un *nous* au contour référentiel plus large, c'est surtout celui des jeunes qui n'ont visiblement pas encore eu la chance de « recevoir » Medza. Le *nous collectif* sert à renforcer l'élan fraternel enveloppé dans *frère* et à donner une envergure solennelle à l'invitation. La cooccurrence entre le fraternel et le collectif rend ainsi l'invitation difficile à décliner. C'est d'ailleurs le *nous collectif* qui éprouve des sentiments positifs à l'endroit de Jean-Marie Medza, notamment la *joie de l'avoir au village* (« nous sommes tous heureux à Kala que tu sois parmi nous ») l'*affection à son égard* (« nous t'aimons bien tous »), le *désir et la plaisir de le recevoir, un sentiment d'ailleurs unanime* (« tous, nous voudrions te recevoir chez nous ; cela nous ferait tout de même plaisir de te voir dans nos cases »), malgré la *modicité des moyens* (« même si nous n'avons pas grand-chose à t'offrir »), l'*allusion à cette chance inouïe de s'être rencontré* (« qui peut affirmer que nous te reverrons jamais ? Au vrai, c'est par hasard que tu es venu, c'est par hasard que ta piste et la notre se sont croisées »), l'*indignation, le mécontentement par rapport aux vieux qui ne permettent pas aux jeunes de faire ample connaissance avec Medza* (« Seulement, il y a ton oncle, et ton oncle, il donne toujours la priorité aux vieux, et les vieux, ils t'accaparent tous les soirs. Et il y en a, des vieux, dans ce village »). Ces différents énoncés permettent donc de souligner l'importance du *frère* Medza.

Un procédé argumentatif supplémentaire est le recours au discours direct introduit par « Alors, frère, je me suis dit ». Lequel procédé a pour fonction d'apporter d'autres éléments susceptibles de convaincre Medza. Le style direct se caractérise ici par l'emploi du prénom *Jean-Marie*, une autre marque de complicité sous-jacente. L'acte d'invitation passe du *nous-collectif* au *je* (chez moi). Preuve est alors donnée que le *nous* initial sert de procédé de mise en évidence de l'importance de Medza et de la verbalisation d'un sentiment général qu'Endongolo cherche à mettre à profit pour personnaliser l'invitation (*chez moi*).

Réagissant à la surprise de Medza par rapport à la justesse du temps (*aujourd'hui*), Endongolo évoque surtout « la journée de travail perdue », « la probabilité et la peur d'en perdre une autre » et « les préparatifs engagés » pour illustrer l'importance accordée à l'invitation et à l'invité. D'où l'appel à la compréhension et à la coopération « Alors, tu comprends ? » et ce au nom de leurs relations fraternelles. Une stratégie qui marche fort bien, Medza accepte en effet l'invitation. Et la réaction verbale et para-verbale d'Endongolo est tout aussi intéressante : sa manifestation de gratitude (« merci mille fois ») est précédée de rire et de la réitération de son affection pour Medza (« Je t'aime bien, frère »).

Comme on peut le constater, le terme de parenté *frère* et le *nous collectif*, en combinaison avec plusieurs autres stratégies discursives, ont ceci de particulier qu'ils construisent une valeur sociale positive de Medza en même temps qu'ils « visent à faire entrer [celui-ci] dans l'univers de discours du sujet parlant » (Charaudeau, op cit, 20). Le nom d'adresse *frère* et le pronom *nous* fonctionnent aussi comme des stratégies de

politesse négative visant à atténuer toute forme de menace que l'invitation pourrait comporter. Dans les deux cas, ces procédés contribuent à exercer subrepticement des pressions sur l'interlocuteur. Par ailleurs, ces stratégies discursives valorisent la face d'Endongolo, dans la mesure où elles présentent de ce dernier un *ethos* affectif et l'image de porte-parole des jeunes.

4.2. Valeurs argumentatives des pronoms d'adresse

4.2.1. Le *nous*

Généralement présenté comme une « sommation ou une amplification de “je” », le *nous* est un pronom aux contenus référentiels multiples. C'est donc fort à propos que Tshilombo Bombo (2003 : 172) souligne que « le “nous” est une forme grammaticalement moins précise que le “je” ». Pour Kerbrat-Orecchioni (2002 : 46), « le “nous” ne correspond jamais, sauf dans des situations très marginales comme la récitation ou la rédaction collectives, à un “je” pluriel ». Autrement dit, c'est un « sujet à plusieurs interprétations » (Thilombo Bombo *op. cit.* : 172). Dans l'ensemble, il existe trois types de *nous*, notamment : 1) le « nous collectif » qui « se caractérise par la pluralité des instances qui logent en son enseigne » (Tshilombo Bombo, *op. cit.* : 174) : il s'agit ici de la combinaison « je » + « tu » + « ils » ... + tout le monde ; 2) le « nous inclusif », c'est-à-dire « je » + « tu » (singulier ou pluriel (vous) (cf. Meunier & Peraya, 2004 : 86) ; le « nous exclusif », c'est-à-dire « je » + « il(s) ». Le *nous* prend aussi la forme d'un *je* dilaté, d'un *nous* de majesté ou de modestie

« qui amplifie le « je » en une personne plus solennelle mais aussi plus indéfinie [...] et [...] qui relativise une affirmative trop catégorique du « je » par une expression plus diffuse » (Meunier & Peraya, *op. cit.* : 86)³.

Parce qu'il est polysémique, l'interprétation du *nous* devrait tenir compte du « mouvement énonciatif du texte où [il figure] » (Mainguenu, 2005 : 103), car « l'interprétation des embrayeurs de personne est indissociable de la scène énonciative qu'implique chaque texte » (*ibid.*). Si, de manière générale, le *nous* est la « manifestation d'un processus de généralisation » (Meunier & Peraya, *op. cit.* : 86), il importe toujours d'interroger les facteurs qui ont présidé au choix dudit pronom. Ce qui permettra de constater que la valeur contextuelle du *nous* peut, en association avec d'autres stratégies discursives, transformer ce pronom d'adresse en outil argumentatif efficace. La communication politique en est une parfaite illustration.

Le nous dans le discours politique

En effet, dans le discours politique, plusieurs variantes du *nous* se chevauchent généralement. Évoquant le rôle du contexte dans la définition des contours référentiels du *nous*, Kerbrat-Orecchioni (2002 : 46) relate l'événement suivant :

³ Les auteurs parlent aussi d'un « nous d'auteur »

« lors d’une émission télévisuelle (le 30 nov. 1975), Edgar Morin s’est [...] trouvé contraint de préciser à plusieurs reprises : « nous les humains », car l’essentiel de son propos portait sur les êtres vivants, animaux compris. C’est en généra le contexte antérieur qui précise la référence du « nous » ambigu. Dans le discours des socialistes présents au Congrès de Tours, J.-B. Marcellesi est ainsi amené à distinguer [...] cinq sortes de « nous » :

« nous₁ » = je (emploi rhétorique) ;

« nous₂ » = je + x + y : nous « récapitulatif » ;

« nous₃ » = je + mes amis politiques ;

« nous₄ » = je + les socialistes (ou mieux : les socialistes, dont moi) ;

« nous₅ » = je + les socialistes + les non-socialistes »

Compte tenu des sensibilités idéologiques qu’il charrie, le *nous* peut rassembler, autant qu’il peut diviser les partisans d’une formation politique ou les membres d’une communauté. On en veut pour preuve les fameux échanges sur le *nous* dans les débats politiques au Canada en général et au Québec en particulier. A ce propos, Malorie Beauchemin (2007) indique, dans un article intitulé *Les péquistes se rangent derrière un “nous” inclusif*, qu’après douze ans de « tabou »,

« Pauline Marois ainsi que les députés péquistes estiment qu’il est temps de réhabiliter le “nous” identitaire dans le discours du parti québécois, mais en lui donnant cette fois une portée “inclusive” ».

Antoine Robatile, pour sa part, relate, dans son article intitulé *Quand le “nous” fait peur*, que

« le grand retour du “nous” chez la chef péquiste Pauline Marois a fait grand bruit et a été accueilli avec un soupir de soulagement chez bien des nationalistes. Mais tous n’en sont pas heureux. [...] Ce fameux “nous” qu’on veut réhabiliter, c’est le “nous” canadien-français, exclusif. Cela m’apparaît très périlleux. [...] Ce retour du “nous” majorité francophone, m’inquiète. [...] C’est toujours de façon ambiguë qu’on évoque le “nous” majoritaire : « On ne sait jamais trop si les immigrants en font partie ou non ».

On peut en inférer que *nous* est loin d’être anodin dans le discours politique. Tout orateur politique qui s’en sert se doit en effet de mesurer le risque de dérapage interprétatif et devrait alors expliciter le contour référentiel de son *nous*. D’autant qu’on parle, entre autres, d’un *nous québécois*, d’un *nous majoritaire*, d’un *nous canadien-français*, d’un *nous libéral*, d’un *nous fort*, d’un *nous ethnique transitoire*. Il faut dire que ceci n’est pas une exclusivité québécoise ou canadienne. Le discours politique au Cameroun n’échappe pas à cette extrême fluctuation référentielle, relationnelle et argumentative du *nous*. Et si on convient avec Mayaffre (2003) que l’enjeu

« suprême du discours politique n’est pas, comme on pourrait le croire, de véhiculer un message, de propager une idéologie, d’inciter à l’action, mais d’affirmer l’identité d’un orateur pour favoriser l’identification d’un auditoire ; affirmer l’identité d’un locuteur

individuel (un homme) ou collectif (un parti, une classe, un groupe parlementaire, un syndicat) pour favoriser l'identification d'un public (les militants, le peuple, les électeurs) »,

il est plausible de considérer l'identité politique comme une « construction, une représentation que les individus ou les forces sociales se font d'eux-mêmes », une « représentation [...] médiatisée par du langage », une activité qui « passe par des mots *symboles* » (ibid.). En outre, le discours politique s'analyse sur la base d'un contrat de communication constitué de plusieurs instances. Une *instance politique* qui « [propose] des programmes politiques [...], [justifie] des décisions ou des actions pour en défendre le bien-fondé, [...], » (Charaudeau, 2005 : 43). Une *instance adversaire* qui, de part son statut de représentant d'une partie de l'opinion citoyenne, bien qu'étant dans l'opposition, se doit de « produire un discours systématique de critique du pouvoir en place » (ibid. : 44). Les deux instances s'adressent à l'*instance citoyenne* par le biais d'une *instance médiatique*, « à l'aide de différents moyens de médiation: tracts, affiches de rue, lettres confidentielles et grands médias d'information » (ibid. : 47). Selon Mayaffre (op. cit), la communication politique soulève des questions « éminemment identitaires » comme *Qui prend la parole? À qui s'adresse-t-il? De qui parle-t-il? Au nom de qui parle-t-il?*, etc. Ces questions sont d'autant plus pertinentes que l'instance politique par exemple est

« une entité qui recouvre divers statuts et diverses situations. Divers statuts qui correspondent à autant de charges et fonctions : celles de chef de l'État, de chef de gouvernement, de ministres, de députés, etc. Diverses situations parce que cette instance peut se trouver dans des situations de débat, de déclaration publique, de prise de décision, de campagne électorale » (Charaudeau, op cit : 43).

L'orateur parle le plus souvent au nom d'une formation politique. Ses activités discursives peuvent donc s'appréhender comme des manifestations de la représentation :

« quand on représente, on parle (ou agit) au nom d'une entité qui nous dépasse et qui nous a délégué – provisoirement – ce pouvoir de parler en son nom. On n'est pas cette entité, on est seulement *mis pour elle*, mais en même temps on se confond avec elle en se faisant porteur des valeurs qui font sa puissance » (ibid. : 53).

Parmi les nombreuses stratégies discursives mobilisées à cet effet, les formes d'adresse jouent un rôle fondamental. Deux exemples nous permettront d'illustrer cet aspect. Il faut noter ici que la dimension argumentative du *nous* est renforcée par d'autres éléments en cooccurrence avec le *nous*. On citera des formes nominales d'adresse, des termes de référence et diverses stratégies de modalisation axiologique.

Penchons-nous à présent sur le premier extrait qui exemplifie le *nous* au confluent du militantisme et du collectivisme.

Du nous militant au nous camerounais

Au cours de l'émission politique télévisée *Espaces politiques*, monsieur Mvé, représentant du parti RDPC⁴, réagit aux déclarations « liminaires » de ses adversaires politiques en ces termes :

- (2) je voudrais d'abord réagir par rapport à cette vision apocalyptique que **certains partis** veulent donner sur **notre pays** / évidemment que **nous** ne la partageons pas et la majorité des camerounais *avec nous* / euh, le Cameroun est un pays sérieux dont les institutions sont solides / le gouvernement gouverne l'assemblée nationale légifère et l'économie euh marche euh tout au moins est en bonne voie de reprise / tout le monde le reconnaît sur le plan international / *nous* avons enregistré des victoires et ce sérieux **nous** est reconnu euh / l'unité nationale est là n'en déplaise à **certains** / il faut la consolider donc c'est un pays sérieux qui fonctionne euh pour revenir au sujet qui **nous** réunit aujourd'hui euh je voudrais euh faire part d'une certaine interrogation. (*Espaces Politiques* : 2002).

L'objectif ultime de Mvé est de construire une opposition nette entre le *nous* (au confluent du militantisme partisan et de l'inclusion du peuple camerounais) et le *eux* (les partis de l'opposition). Une polarisation qui joue un rôle fondamental dans l'énonciation et l'interprétation des *nous* qui entrelardent ses propos. D'emblée, Mvé qualifie les déclarations de ses adversaires politiques de « vision apocalyptique » ; un qualificatif à forte teneur péjorative qui a pour fonction de présenter des autres orateurs l'image « d'ennemis de la nation ». Cette présentation négative est relayée par le démonstratif *cette* qui exprime la distance du locuteur (et de tout « bon » Camerounais) par rapport à la vision décrite et décriée. La distance éprouvée et montrée est renforcée à l'aide d'une qualification/désignation de la source énonciative. En effet, Mvé évite de citer nommément les orateurs précédents. Il les inscrit plutôt dans une sorte d'anonymat référentiel (« certains partis »). Une bonne connaissance de la vie sociopolitique camerounaise permet de savoir à peu près qui appartient à ce groupe nommé « certains partis ». Le recours à l'énonciation délocutive *certaines partis* sert, comme le souligne Barry (2002 : 210), « à effacer le statut de personne, et à établir l'identité des adversaires en le jetant dans l'anonymat ». La suite de l'énoncé permet de voir que l'anonymat dans lequel le locuteur confine ses adversaires, se trouve amplifié par le possessif *notre* dans le syntagme « notre pays ». Il est difficile de cerner le contenu référentiel de *notre* avec exactitude. S'agit-il ici d'un *nous* exclusif (du RDPC) ou d'un *nous* inclusif (tous les Camerounais) ? Quoi qu'il en soit, ce *nous* a pour fonction de construire et de renforcer l'identité minoritaire de « certains partis » dont la vision de « notre pays » est perçue comme irresponsable et nihiliste. Autrement dit, le recours au *notre* semble trahir la volonté du locuteur de parler, pas seulement au nom de sa formation politique, le RDPC - ce qui risquerait d'avoir un effet contraire à ses visées fédératrices - Le *nous* est mobilisé au nom de tous les Camerounais, la majorité tout au moins. Le *nous* militant dynamise ses frontières partisans pour présenter une posture essentiellement inclusive.

⁴Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, parti au pouvoir.

La construction de l'inclusion est d'ailleurs manifeste dans l'énoncé « nous ne la partageons pas et la majorité des Camerounais avec nous », à travers lequel le locuteur se présente comme l'un des « dépositaires privilégiés de l'opinion publique » (Micheli, 2007 : 72).

La stratégie de crédibilisation du *nous* se poursuit par l'énumération d'une série de faits illustrant la bonne marche des affaires du pays ; des réalisations qui sont évidemment à mettre au crédit du parti au pouvoir, du *nous* militant : « le gouvernement gouverne » ; « l'assemblée Nationale légifère » ; « l'économie, euh, marche, euh, tout au moins est en bonne voie de reprise ». Ce rappel, banal de prime abord, a pour fonction de démentir davantage les propos de « certains partis ». Dans la mesure où l'orateur y met du relief sur le fait que les institutions au Cameroun fonctionnent « normalement » et l'économie ne se porte pas si mal. Il en ressort évidemment une construction de l'*ethos* de compétence du gouvernement en place (le *nous* militant) qui contraste avec la « vision apocalyptique » des adversaires politiques.

L'orateur légitime son discours triomphaliste en convoquant l'énoncé « tout le monde le reconnaît sur le plan international », un énoncé qui fait allusion à la reconnaissance internationale des compétences et réalisations du gouvernement en place. Ce rappel constitue une autre ressource discursive visant non seulement à encenser les prouesses du *nous* militant, mais aussi et surtout à décrier l'absence d'une présence / reconnaissance internationale de « certains partis ». Il faut relever que le locuteur utilise une série d'adjectifs mélioratifs *solides, sérieux, bonne*, etc. et une suite de verbes ou locutions verbales *gouverner, légiférer, enregistrer des victoires, consolider*, etc. pour se présenter comme le porte-parole d'un *nous* dont le sérieux, les victoires, bref le bilan est reconnu par « tout le monde ». Dans son acte d'énumération, le locuteur évoque l'unité nationale qui est un fait réel et affirme implicitement avec la tournure triomphaliste « n'en déplaise à ... à certains » que les ennemis de la paix sont en minorité. On peut ajouter à tout cela l'intention d'aller de l'avant, une intention exprimée ici par l'emploi d'un présent catégorique.

On voit donc que l'emploi du *nous* contribue à un projet discursif généralisant qui consiste à valoriser et à majorer l'image du sujet énonçant et du groupe qu'il représente et à inscrire l'adversaire politique et son groupe dans un paradigme pessimiste et passif. Le *nous* militant est comme enchâssé dans un discours-programme qui se fonde sur un *nous* dépassant les frontières partisans. Dans l'ensemble, on a affaire à une opposition entre, d'une part un *nous* qui se veut militant, combatif, porte-parole d'un collectif travailleur et reconnu au-delà des frontières nationales, et d'autre part, un *eux* nonchalant, pessimiste et méconnu. Autrement dit, le locuteur est parti d'un *nous* militant, celui de sa formation politique, à un *nous* collectif, celui camerounais, pour neutraliser ses adversaires politiques, les confiner dans une minorité inefficace ou les expédier tout simplement dans l'anonymat, quand il ne s'agit pas de construire de ceux-ci l'image d'ennemis du Cameroun tout court.

Le nous militant

Contrairement à l'exemple précédent, on a affaire ici à un *nous* résolument militant à travers lequel l'énonciateur prend la parole en tant que représentant engagé et partisan de sa formation politique, le RDPC.

- (3) je voudrais revenir sur les repères importantes échéances électorales au Cameroun / **on** a l'air d'accuser le parti au pouvoir / **rappelons-nous** quand même qu'en 1992 les élections législatives de 92 le rdpc a perdu près de 80 sièges à l'assemblée nationale / si *nous* avions cette haute main sur le contrôle des élections serions **nous** arrivés à ce résultat ? / **rappelons-nous** en 92 également lors des élections présidentielles le candidat **notre candidat du rdpc** a à peine effleuré les 40% et a obtenu son élection avec le score le plus étriqué par rapport au suivant / si *nous* avions cette haute main sur les l'organisation des élections et autres, serons *nous* arrivés à ce résultat ? / je dis non et **nous au rdpc nous** avons pris cela comme euh une euh leçon / **nous nous** sommes remis en cause / *nous* avons travaillé sur le terrain / vouloir accréditer ici dans l'opinion / et heureusement cette rengaine est déjà connue de beaucoup et ne **nous** émeut plus pas plus, que tous les résultats que **nous** pouvons avoir **nous** les avons uniquement parce que **nous** fraudons c'est trop simple / **je** suis président de section / **nous** allons sur le terrain *nous* travaillons *nous* allons / **nous** avons retenu la leçon de 92 / **nous nous** sommes déployés pendant que **les autres** euh parlent de fraude éternellement / [...] / alors **nous nous nous** disons que lorsque *nous* perdons que *nous* acceptons la défaite / **nous nous** remettons en cause et **nous nous** préparons et je voudrais que sur ce plateau qu'**on** qu'**on** ne s'arrête pas à la dénonciation et que l'**on** propose / et sur le champ de la proposition je crois qu'il y a des avancées qui ont été enregistrées / avec **notre** partenaire dans la plate forme gouvernementale **nous nous** travaillons / [...] / donc je crois qu'à ce niveau **nous ne nous** reconnaissons pas dans tout ce qui euh se dit et **nous** pensons que la fraude n'est pas du tout délibérée / n'est pas un fait du rdpc et **nous** en parlerons, **nous** en parlerons et elle vient de partout... (*Espaces politiques* : 2002).

Le *nous* dont il est question ici apparaît dans un environnement discursif où des expressions comme *notre candidat du rdpc*, *nous au rdpc*, etc. indiquent clairement les contours militants et partisans du pronom. La polarisation entre ce *nous militant* et le *eux adversaires politiques* méconnus se dessine aussi sur le plan des vertus, des valeurs, des convictions et des méthodes de travail.

Pour se démarquer des autres donc, le locuteur construit une image positive pluridimensionnelle de son groupe. Il relève, tout d'abord, l'image d'un parti au pouvoir qui respecte les résultats des élections. Le sujet énonçant évoque, à cet effet, la perte d'un certain nombre de sièges lors des élections législatives, au profit de l'opposition. Il évoque aussi le score très étriqué des élections présidentielles de 1992. Il entend ainsi prouver que le parti au pouvoir respecte bel et bien les règles démocratiques (« alors nous nous nous disons que lorsque *nous* perdons que *nous* acceptons la défaite »). Dans un deuxième temps, l'orateur décrit les méthodes de travail de son parti, en évoquant notamment la leçon que son parti a tirée des différentes consultations électorales

organisées jusqu'à date (« nous avons pris cela comme euh une euh leçon, *nous* avons retenu la leçon de 92 » ; « nous nous sommes remis en cause » ; « nous nous remettons en cause et nous nous préparons le travail sur le terrain nous avons travaillé sur le terrain » ; « nous allons sur le terrain *nous* travaillons *nous* allons » ; « nous nous sommes déployés ... » ; « avec notre partenaire dans la plate forme gouvernementale *nous nous* travaillons »). Il faut noter la forme répétitive des énoncés pris en charge par le *nous*. Cette reduplication intensifie les propos du locuteur décidé à relever les vertus cardinales de sa formation politique, tout en les contrastant avec les faiblesses d'un groupe nommé « les autres ». Ces vertus sont exprimées par un contenu lexical marqué essentiellement par des verbes d'action, notamment *travailler*, *se déployer*, et *descendre (sur le terrain)*. Contrairement aux adversaires politiques dont l'action et le programme politique se résument, au dire de Mvé, en une locution verbale: « parler de fraude éternellement ». Les termes *pendant que* et *éternellement* qui encadrent ce groupe verbal servent aussi à construire un *ethos* de passivité des autres. En effet, le terme *pendant que*, dont la connotation est à la fois temporelle et comparative, permet de marquer la différence fondamentale entre le parti au pouvoir qui « travaille » et les autres qui « parlent de fraude ». En plus, cette passivité est présentée comme récurrente, voire éternelle. Du fait de la récurrence des accusations formulées par l'opposition, le locuteur, qualifie cette stratégie discursive, sous un ton railleur, de « rengaine déjà connue ... qui n'émeut plus », de « refrain banal », de discours trop simpliste (« vouloir accréditer ici dans l'opinion et heureusement *cette rengaine est déjà connue* de beaucoup et ne *nous* émeut plus pas plus que tous les résultats que *nous* pouvons avoir *nous* les avons uniquement parce que *nous* fraudons, c'est trop simple »). D'où l'exhortation à un changement d'attitude (« et je voudrais que sur ce plateau qu'on qu'on ne s'arrête pas à la dénonciation et que l'on propose »). Ici apparaît le *je* qui permet à l'orateur d'assumer son identité militante et son rôle de porte-parole d'un groupe gagnant et travailleur. Ce qui donne au *je* un ton autoritaire servant à légitimer l'acte exhortatif pris en charge par le *nous* à l'aide duquel l'orateur fait d'une pierre deux coups : d'une part, il se construit l'*ethos* d'un militant loyal, engagé et confiant et, d'autre part, il présente une image valorisante de son parti politique.

On peut dire que le *nous* dans les deux exemples ci-dessus sert à énoncer les actes de discours selon le « carré idéologique » de Van Dijk (2006), à savoir : accentuer *nos* points positifs, accentuer *leurs* points négatifs ; atténuer *nos* points négatifs et atténuer *leurs* points positifs.

4.2.2. Le vous

Nous allons nous pencher sur le *vous*, notamment sur ses formes *inclusives* et *exclusives*. Le *vous inclusif*, c'est-à-dire *je + tu + ... tout le monde* et le *vous exclusif* ou *discriminatoire*, c'est-à-dire *tu + les autres*, servent aussi bien à la construction identitaire qu'à l'argumentation. Du point de vue argumentatif, le *vous* inclusif s'emploie généralement pour « énoncer une certitude [...] une vérité qui ne dépend ni du *Je*, ni du *Tu*, car elle a une valeur en soi » (Charadeau, 2005 : 138). Avec le *vous* exclusif, le locuteur se désolidarise (souvent) du champ référentiel du *vous*, comme dans les extraits d'interviews/de conférences de presse ci-dessous accordées par Bernard Muna, homme politique camerounais, au journal *Le Messager* :

- (4) Si **vous** faites la bonne politique, les masses sont derrière **vous**. (*Le Messager*: 08. 01. 2007).
- (5) Je pense que lorsque **vous** créez quelque chose, c'est parce que **vous** y croyez. Quitter c'est admettre la défaite. Par exemple, quitter le Cameroun puisqu'**on** se plaint que le pays va très mal. Quittez-le, et allez ailleurs où ça va mieux. Je crois que quitter c'est une solution facile. Lorsque **vous** êtes engagé, restez et lutez. (*Le Messager* : 18. 07. 2006).
- (6) Lorsque **vous** voulez conquérir le pouvoir démocratiquement, il faut que le terrain soit d'abord démocratique. Sinon **vous** perdez **votre** temps. Comment **pouvez-vous** conquérir démocratiquement le pouvoir alors qu'il y a la dictature, que la liberté n'existe pas ? Ce n'est donc pas de l'hypocrisie. Pour semer le maïs, **on** nettoie d'abord le champ, **on** le cultive avant de semer. C'est ça la sagesse. Si **vous** êtes assoiffé de pouvoir, **vous** semez **votre** maïs dans de mauvaises herbes et il ne pousse pas bien. Ce que j'avais dit est pragmatique et le résultat aujourd'hui, 16 ans après, en témoigne. Si à l'époque, **on** avait beaucoup parlé aux gens pour leur expliquer ce que c'est que la démocratie, que **vous** pouvez voter et protéger **votre** vote, nous serions au pouvoir aujourd'hui. Je n'ai pas dit que le Sdf avait été créé pour ne pas aller au pouvoir. Mais il a été créé d'abord pour amener une société démocratique. C'est mon point de vue que je qualifie de pragmatique et le résultat me donne raison aujourd'hui (*Le Messager* : 18. 07. 2006).

Dans ces exemples en effet Bernard Muna (BM) se prononce sur les stratégies de conquête de pouvoir. Son discours apparaît dans deux macro-actes de langage majeurs : *critiquer* et *conseiller*. Lesquels sont formulés à l'intention de ses amis ainsi qu'à celle de ses adversaires politiques. Ainsi, ces propos constituent, dans certains cas, des actes menaçants pour la face des personnes ou groupes cibles. Des menaces qui risquent d'avoir un effet boummerang sur la face de celui qui parle. D'où l'importance de la stratégie d'évitement, comme le dit si bien Obeng (1997: 58) :

« political discourse is full of conflicts and synergy, contestations and acquiescence, praise and dispraise, as well as delicate criticism and unmitigated support. Owing to the rather

tricky and/or risky of politics itself, and especially to the power of the spoken word, the political actors sometimes communicate in an obscure, semantically dense, vague, oblique and rather "cautious" manner. In effect, they communicate indirectly ».

Le *vous* inclusif dans les différents extraits sert à camoufler l'identité anthroponymique des acteurs politiques visés afin de protéger la face du locuteur. Le jeu de cette communication interposée est d'autant plus particulier que BM a affaire non seulement à des interlocuteurs immédiats (journalistes et autres membres de l'assistance pendant la conférence de presse), mais il s'adresse aussi et surtout à un auditoire plus large et par conséquent plus complexe. Cet auditoire hétérogène présente aussi des faces hétérogènes:

"owing to the heterogeneous nature of "face" his audience present to him as well as the delicate nature of the communicative situation, the politician must use all verbal strategies at his disposal to protect and maintain his political interests, his job, and his face from being marred or defiled" (ibid.: 52).

Puisqu'il exécute plusieurs actes menaçants (critiques, conseils, recommandations, etc.), BM préfère ne pas citer nommément les acteurs politiques auxquels il fait allusion. Il évite ainsi, par le biais du *vous*, toute confrontation/polémique avec ses adversaires. En vertu de son apparente forme inclusive, le *vous* transforme les dires de BM en prescriptions formulées à l'encontre de toute la classe politique, y compris lui-même. Autrement dit, par le biais du *vous inclusif*, le sujet énonçant parle

« pour tous en tant qu'il est porteur de valeurs transcendantes : il est la voix de tous à travers sa voix, et en même temps il s'adresse à tous comme s'il n'était que le porte-parole de la voix d'un *Tiers*, énonciateur d'une idéalité sociale. Il établit une sorte de pacte d'alliance entre ces trois types de voix – la voix du *Tiers*, la voix du *Je*, la voix du *Tu-tous* – qui finissent par se fondre en un corps social abstrait, souvent exprimé par un *On* qui joue le rôle de guide » (Charaudeau, 2005 : 61).

Au regard de l'actualité politique, il est évident que le *vous* dont BM fait usage ici ne s'adresse pas aux acteurs politiques de tous les bords. Il faut rappeler que l'orateur se trouve à la tête d'une fraction « dissidente » de son parti politique d'origine, le SDF⁵. Il a donc plusieurs problèmes à résoudre. D'une part, il lui importe de se défaire de l'*ethos* pré-discursif de diviseur et de traître à lui attribué par une partie de l'opinion publique. D'autre part, il faut à tout prix construire un *ethos* négatif de ses amis d'hier afin de redorer son blason. C'est pour cela que BM reprend à son compte les valeurs ayant fondé le projet politique de sa famille politique d'antan. En s'appuyant sur le *vous* dans l'énumération de certaines valeurs, le *vous* lui permet de s'adresser à « tout le monde ». En réalité, BM semble s'adresser uniquement et indirectement à ses amis politiques

⁵ Le Social Democratic Front

d'hier, à qui il entend rappeler des manquements aux idéaux qu'ils se sont fixés. En employant le *vous* inclusif, BM manifeste sa conscience du fait que

« l'attaque verbale d'un adversaire dans un espace public est entendue par un public (physiquement présent ou non) [et] est susceptible de produire sur celui qui attaque des effets de retour tantôt favorables, tantôt défavorables pour son image » (ibid.: 71).

C'est-à-dire que la modalité énonciative choisie lui assure un dédoublement de personnage : un BM qui attaque indirectement ses adversaires politiques et un autre BM qui s'atèle à la construction d'un *ethos* de vertu. Ce qui revient à l'enjeu suivant : marquer sa distance par rapport à toute la classe politique afin de convaincre et de persuader le peuple qu'il est, malgré son comportement dissident, digne de confiance. La valeur inclusive du *vous* semble donc illusoire. Il y a un *vous* exclusif qui se présente sous le masque du *vous* inclusif. Cette interprétation s'avère plausible au regard du ton ironique que le locuteur adopte par moments ; lequel ton est renforcé par un passage récurrent du *vous* au *on*. En somme, le *vous* dans les différents énoncés est un *vous* discriminatoire déguisé dans le but de protéger la face du locuteur contre toute critique ou tout effet boumerang et de faire adopter son argumentaire.

5. Une petite conclusion

Les analyses ont surtout mis en évidence que l'exploitation argumentative qui est faite des formes nominales et pronominales d'adresse se déploie le plus souvent dans un environnement énonciatif plus large dans lequel d'autres stratégies discursives permettent d'activer ou de renforcer les vertus argumentatives desdites formes d'adresse. Des travaux ultérieurs pourraient par exemple nous amener à comprendre les exploitations argumentatives de certains modes d'adresse dans certains types d'actes de langage et genres de discours.

Corpus

Le Messenger du 18 juillet 2006

Le Messenger du 08 janvier 2007

Mongo Beti (1957), *Mission terminée*, Paris, Buchet/Chastel.

Espaces politiques du 10 janvier 2002 [Thème la problématique de la fraude Electorale].

Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2004). « Quand dire “vive le Québec libre !” c'est faire l'Histoire avec des mots », in D. Deshaies & D. Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 13-38.
- AL-KHATIB, M. A. (2006). “The pragmatics of Invitation Making and Acceptance in

- Jordanian Society", *Journal of Language and Linguistics* 5(2), 272-294.
- AMOSSY, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- ARAÚJO CARREIRA, M. H. (1997). *Modalisation linguistique en situation d'interlocution : Proxémique verbale et modalités en Portugais*, Louvain/Paris, Éditions Peeters.
- BARRY, A. O. (2002). *Pouvoir du discours & Discours du pouvoir. L'art oratoire chez Sèkou Touré de 1958 à 1984*, Paris, L'harmattan.
- BEAUCHEMIN, M. (2007). « Les péquistes se rangent derrière un "nous" inclusif », [En ligne], Consulté 11 février 2010 sur <<http://www.vigile.net/Les-pequistes-se-rangent-derriere>>.
- BROWN, P. & LEVINSON, S. C. (1987). *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CHARAUDEAU, P. (2007). « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in C. BOIX (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, 13-35.
- CULPEPER, J., BOUSFIELD, D. & WICHMANN, A. (2003). "Impoliteness revisited: With special reference to dynamic and prosodic aspects". *Journal of Pragmatics* 35, 1545-1579.
- FOULLIOUX, C. & TEJEDOR DE FELIPE, D. (2004). « À propos du mode et de l'atténuation », *Langue Française* 142(2), 112-126.
- FOULLIOUX, C. (2007). « Atténuation et argumentation : une stratégie discursive », in C. BOIX (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, 405-417.
- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 2. les relations en Public* [Traduit de l'anglais par Alain Kihm], Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002). *L'énonciation. De la subjectivité dans le Langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). *Les Interactions verbales T.II*, Paris, Armand Colin.
- LEECH, G. (1983). *Principles of Pragmatics*, London/New York, Longman.
- MAINGUENEAU, D. (2005). *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- MAYAFFRE, D. (2003). « Dire son identité politique », *Cahier de la Méditerranée* 66. [En ligne], Consulté le 6 novembre 2009 sur <<http://cdlm.revues.org/document119.html>>.
- MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D. (2004). *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles, De Boeck.
- MICHEL, R. (2007). Stratégie de crédibilisation de soi dans le discours parlementaire, *A contrario* 5, 67-84.

- MULO FARENKIA, B. (en préparation). Exploitations argumentatives des termes de parenté en français au Cameroun.
- OBENG GYASI, S. (1997). "Language and Politics: Indirectness in Political Discourse", *Discourse & Society*, 8(1), 49-83.
- ROBATILE, A. (2007). « Quand le "nous" fait peur. Un libéral pourrait-il avoir encore "Maîtres chez nous" pour slogan ? », [En ligne], Consulté le 10 janvier 2008 sur <www.vigile.net: <http://www.vigile.net/Quand-le-nous-fait-peur>>.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A. (2003). « Un marqueur discursif du français parlé : écoute ou l'appel à la raison », *Thélème, Revista Complutense d Estudios Franceses, Número Extraordinario*, 71-83.
- THILOMBO BOMBO, G. (2003). *La femme dans la presse féminine africaine. Approche sémio-pragmatique*, Paris, L'Harmattan.
- VAN DIJK, T. (2006). « Politique, Idéologie et Discours », *Semen* 21, [En ligne], Consulté le 30 décembre 2009 sur <<http://semen.revues.org/document1970.html>>.